



États financiers du

Bureau du Secrétaire du Gouverneur général

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2004

Bureau du Secrétaire du Gouverneur général

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004 et de toute l'information figurant dans le présent rapport incombe à la direction du Bureau du Secrétaire du Gouverneur général.

La direction a préparé les états financiers conformément aux Normes comptables du Conseil du Trésor, fondées sur les principes comptables généralement reconnus au Canada, et le cas échéant, selon les meilleures estimations possibles fondées sur le jugement et l'expérience. Une mise en garde s'impose toutefois : les états financiers ne sont pas forcément complets, car certains passifs et certaines dépenses ne sont consignés, en ce moment, qu'à l'échelle de l'administration fédérale. Les présents états financiers devraient aussi être consultés au regard des conventions comptables décrites dans les notes.

La direction a préparé et tient à jour des livres, des registres, des mécanismes de contrôle interne et des pratiques de gestion pour donner une assurance raisonnable que les éléments d'actif du gouvernement sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficace aux fins de la réalisation des objectifs ministériels et que les opérations sont exécutées conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à ses règlements et conformément aux politiques et aux obligations légales du Bureau du Secrétaire du Gouverneur général.

La secrétaire de la Gouverneure générale
chancelière d'armes,

La directrice générale des Service et
ministériels,

Barbara Uteck

JoAnn MacKenzie

Ottawa, Canada
Date

Bureau du Secrétaire du Gouverneur général

État de la situation financière (non vérifié)

au 31 mars
(dollars)

	2004	2003
ACTIF		
Actif financier		
Liquidités	22 273	3 203
Débiteurs (note 3)	11 333	27 669
Stocks - boutique de souvenirs	71 805	84 873
	105 411	115 745
Actif non financier		
Médailles et cadeaux officiels	632 411	580 381
Immobilisations (note 4)	451 131	416 831
	1 083 542	997 212
TOTAL DE L'ACTIF	1 188 953	1 112 957
PASSIF		
Créditeurs et frais courus (note 3)	279 005	920 736
Salaires et avantages courus	1 096 952	1 043 905
Produits reportés (note 5)	18 530	4 550
TOTAL DU PASSIF	1 394 487	1 969 191
PASSIF NET	205 534	856 234
TOTAL	1 188 953	1 112 957

Engagements (note 7)
Éventualités (note 8)

Les notes qui accompagnent les présents états financiers en constituent une partie intégrante.

Bureau du Secrétaire du Gouverneur général

État des résultats et du passif net (non vérifié)

pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

	2004			2003		
	Produits Note 6	Charges Note 6	Coût net	Produits Note 6	Charges Note 6	Coût net
Secteurs d'activités						
Gouverneur général	132 878	15 083 315	14 950 437	107 223	15 926 341	15 819 118
Distinctions	15 896	3 489 805	3 473 909	62 278	3 410 485	3 348 207
Anciens gouverneurs généraux		773 225	773 225		863 832	863 832
Total	148 774	19 346 345	19 197 571	169 501	20 200 658	20 031 157
Passif net au 1er avril			856 234			1 403 613
Encaisse nette fournie par le gouvernement			19 848 271			20 578 536
Passif net au 1er avril			205 534			856 234

Les notes et tableaux qui accompagnent les présents états financiers en constituent une partie intégrante.

État des flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

	2004	2003
Flux de trésorerie des activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net	19 197 571	20 031 157
Postes sans incidence sur l'encaisse		
État des résultats		
Amortissement des immobilisations	(113 648)	(46 818)
Gains sur la vente d'immobilisations	-	6 000
État de la situation financière		
Augmentation (diminution) du passif	574 704	77 115
Augmentation (diminution) de l'actif autre que les immobilisations	41 696	107 117
Besoins de trésorerie pour les activités de fonctionnement	19 700 323	20 174 571
Flux de trésorerie des activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	147 948	409 965
Vente d'immobilisations	-	(6 000)
Besoins de trésorerie des activités d'investissement	147 948	403 965
Encaisse nette fournie par le gouvernement	19 848 271	20 578 536

Les notes qui accompagnent les présents états financiers en constituent une partie intégrante.

Bureau du Secrétaire du Gouverneur général

Notes relatives aux états financiers (non vérifiés)

pour l'exercice terminé le 31 mars 2004

1. Autorisations et objectifs

Le Bureau du Secrétaire du Gouverneur général (BSGG) a été constitué par lettres patentes le 1^{er} octobre 1947. Le BSGG est un ministère aux termes de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, où il apparaît à l'annexe I.1.

Les principaux objectifs du BSGG sont les suivants : faire en sorte que la Gouverneure générale soit en mesure d'exercer ses rôles constitutionnels et traditionnels et administrer les activités reliées aux distinctions. Le Bureau assume également les dépenses relatives à la pension et aux activités des anciens gouverneurs généraux. À ces fins, les activités du BSGC sont réparties en trois secteurs :

- (a) Gouverneure générale – administration du traitement de la Gouverneure générale, des coûts du programme d'activités annuel de la Gouverneure générale, y compris les visites au Canada et à l'étranger, du programme de l'accès des citoyens et des services aux visiteurs à Rideau Hall et des opérations du bureau et des résidences.
- (b) Distinctions – administration des programmes de distinctions honorifiques nationales : l'Ordre du Canada, l'Ordre du mérite militaire, les décorations pour actes de bravoure, les décorations pour service méritoire, les médailles pour services distingués, les médailles du service spécial, les médailles commémoratives et autres médailles; administration de la médaille académique du gouverneur général et du Prix du Gouverneur général pour l'entraide; administration de l'autorité héraldique du Canada.
- (c) Anciens gouverneurs généraux – activités exercées par les anciens gouverneurs généraux en raison du poste qu'ils ont occupé et administration des pensions des anciens gouverneurs généraux et de leurs conjoints et conjointes.

2. Sommaire des principales conventions comptables

(a) Cadre de préparation

Ces états financiers ont été préparés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux Normes comptables du Conseil du Trésor, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus au Canada. La source principale de ces principes comptables réside dans les recommandations du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA). À ces recommandations s'ajoutent les recommandations du Conseil des normes comptables de l'ICCA pour les situations non prévues par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public. Cependant, les lecteurs sont priés de noter que l'introduction de la comptabilité d'exercice à l'échelle ministérielle est un processus évolutif et que l'on ne présente pas à l'heure actuelle l'intégralité de l'actif, du passif et des dépenses attribuables au BSGC à l'échelle ministérielle. Vus sous cet angle, les états financiers ne sont pas nécessairement complets. Certains postes, comme une partie du Trésor, le passif du fonds de pension, les indemnités de départ à payer, la dépense des indemnités de départ, sauf les déboursés, les services offerts gratuitement au BSGG, etc., ne sont pas constatés. Tous ces éléments d'actif, de passif et de dépenses sont consolidés à l'échelle gouvernementale dans les états financiers du gouvernement du Canada. Les notes complémentaires présentent plus de détails et devraient être lues attentivement.

Bureau du Secrétaire du Gouverneur général

Notes relatives aux états financiers (non vérifiés)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2004

(b) Trésor

Tous les ministères et organismes, y compris le BSGG, ont le Trésor pour cadre de fonctionnement. Le Trésor est administré par le Receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds sont déposées au Trésor et toutes les sorties de fonds sont imputées au Trésor.

(c) Encaisse nette fournie par le gouvernement

L'encaisse nette par le gouvernement est la différence entre toutes les rentrées et les sorties de fonds, y compris les opérations interministérielles.

(d) Produits

Les produits sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents sont survenus. Les revenus déjà encaissés mais non réalisés sont divulgués comme produits reportés. Ils se rapportent principalement aux activités de la Gouverneure générale. Ils sont comptabilisés comme produits au moment où l'activité a lieu et les dépenses connexes sont engagées.

(e) Charges

Le BSGG passe les dépenses en charges au moment où les opérations ou les activités qui donnent lieu aux dépenses se produisent, sous réserve de ce qui suit :

- Les indemnités de départ des employés sont portées aux charges à mesure qu'elles sont versées. Aucune somme estimative n'est constatée. Ces avantages sont comptabilisés dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.
- Les congés annuels et les heures supplémentaires sont portés aux charges dans l'exercice au cours duquel l'employé les acquiert.
- Les cotisations aux régimes de pension sont constatées dans l'exercice où ces cotisations sont versées. Les excédents ou les insuffisances actuariels ne sont pas inscrits dans les livres du BSGG, mais sont constatés dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada. La contribution du BSGG au régime de pension de retraite de la fonction publique pour l'exercice est 1 337 492 \$;
- Un certain nombre de ministères et d'organismes de l'administration fédérale appuient les activités de la Gouverneure générale et du Bureau dans le cadre de leur mandat. Le niveau de service et de soutien offert au Bureau du Gouverneur général est déterminé par chacune de ces entités, qui les impute à son propre budget. Ces divers ministères et organismes sont responsables de la répartition et de la gestion des fonds fournis pour appuyer les activités de la Gouverneure générale et du Bureau et sont assujettis aux lignes directrices du Conseil du Trésor. Les montants consacrés par ces ministères et organismes ne sont pas inscrits dans les comptes du Bureau du Gouverneur général.

Les principaux ministères et organismes qui offrent des services de soutien sont : le Solliciteur général du Canada (GRC) – services de protection et de sécurité; le ministère de la Défense nationale – services de transport, de soutien aux cérémonies, de soutien logistique et de photographie; le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international – avis en matière de politique étrangère et soutien aux visites de chefs d'État; le ministère du Patrimoine canadien – services de planification et d'animation de cérémonies et d'occasions officielles, dont les visites royales et les funérailles nationales; Travaux publics et Services gouvernementaux Canada – gestion de la Citadelle, résidence officielle de la Gouverneure générale à Québec, et des bureaux de la chancellerie; et la Commission de la capitale nationale – services de gestion immobilière.

Les services reçus des autres ministères et organismes ne sont pas consignés comme des charges de fonctionnement par le BSGG parce que l'information n'est pas disponible pour le moment et que leur estimation ne pourrait être justifiée avec suffisamment de précision. Les contributions visant la part de l'employeur des primes d'assurances des employés et les coûts supportés par le Secrétariat du Conseil du Trésor ne sont pas consignés non plus.

(f) Débiteurs

Les comptes débiteurs sont consignés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser.

(g) Stocks de la boutique de souvenirs

Ces stocks sont évalués soit au coût, soit à la valeur de réalisation nette, le montant le moins élevé étant retenu.

(h) Médailles et cadeaux officiels

Les médailles de l'insigne de l'Ordre du Canada et des autres distinctions, conservées en vue d'une distribution future, sont consignées à leur coût original.

(i) Immobilisations

Tous les éléments d'actif considérés comme des immobilisations suivant les recommandations du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public ainsi que les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 5 000 \$ sont comptabilisés selon leur coût d'achat. Les immobilisations n'incluent pas les biens incorporels, les œuvres d'art, les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique.

Les immobilisations sont amorties selon une méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie	Période d'amortissement
Matériel informatique	3 ans
Véhicules	5 ans
Logiciels	7 ans

(j) Assurance

Le BSGG n'est pas assuré, étant donné que la politique du gouvernement du Canada est de s'auto-assurer.

(k) Rentes versées aux anciens gouverneurs généraux

Conformément aux dispositions de la *Loi sur le Gouverneur général* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*, des rentes imposables sont versées 1) aux anciens gouverneurs généraux et ii) à leurs conjoints survivants. Ces rentes sont indexées annuellement selon l'indice des prix à la consommation et constatées dans la période où leur paiement est exigible. Pour l'exercice 2003-2004, ces paiements s'élèvent à 280 259 \$.

(l) Opérations en devises

Les opérations effectuées en devises étrangères sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations.

(m) Incertitude de l'évaluation

La préparation des états financiers oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les charges consignés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. L'amortissement des immobilisations est l'élément le plus important pour lequel on a eu recours à des estimations.

3. Débiteurs et créditeurs

Les comptes débiteurs et créditeurs d'autres ministères et d'entités externes non apparentées sont les suivants :

	2004	2003
		(en dollars)
Débiteurs :		
Entités externes	10 500	11 500
Autres ministères	833	16 169
Total	11 333	27 669
Créditeurs et autres éléments de passif :		
Autres ministères	46 376	288 770
Entités externes	232 629	631,966
Total	279 005	920 736

Bureau du Secrétaire du Gouverneur général

Notes relatives aux états financiers (non vérifiés)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2004

4. Immobilisation

	Logiciels	Matériel informatique	Véhicules	Total
	(en dollars)			
Solde d'ouverture au 1er avril 2003				
Coût	135 776	329 764	214 860	680 400
Amortissement cumulé	-	167 923	95 646	263 569
Valeur nette comptable	135 776	161 841	119 214	416 831
Opérations de 2003-2004				
Ajouts	-	147 948	-	147 948
Aliénations nettes	-	-	-	-
Radiations nettes	-	-	-	-
Amortissement	19 397	76 786	17 465	113 648
Solde de fermeture au 31 mars 2004				
Coût	135 776	477 712	214 860	828 348
Amortissement cumulé	19 397	244 709	113 111	377 217
Valeur comptable nette	116 379	233 003	101 749	451 131

5. Produits reportés

Ce compte a été créé afin de constater les cadeaux, dons ou legs faits à Rideau Hall par des organisations privées ou des particuliers en vue de financer des initiatives précises.

	2004	2003
	(en dollars)	
Solde d'ouverture	4 550	-
Plus : Dépôts	13 980	4 550
Moins : Paiements	-	-
Solde de fermeture	18 530	4 550

Bureau du Secrétaire du Gouverneur général

Notes relatives aux états financiers (non vérifiés)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2004

6. Résumé des produits et charges par grande catégorie

Voici un résumé des produits et charges pour l'exercice terminé le 31 mars 2004

	2004	2003
	(en dollars)	
Produits		
Boutique de souvenirs	103 902	101 223
Divers	<u>44 872</u>	<u>68 278</u>
Total	<u>148 774</u>	<u>169 501</u>
Charges		
Salaires et avantages sociaux	12 746 650	12 238 388
Matériel et fournitures	1 999 720	2 209 761
Services professionnels divers	1 112 958	1 055 779
Déplacement	1 000 978	1 417 683
Services professionnels	955 113	1 572 791
Services d'information	628 629	845 640
Télécommunications	373 779	280 172
Locations	227 547	283 623
Affranchissement, transport et camionnage	117 824	150 940
Amortissement d'immobilisations	113 648	46 818
Divers	<u>69 499</u>	<u>99 063</u>
Total	<u>19 346 345</u>	<u>20 200 658</u>

7. Engagements

Le BSGG n'a aucun engagement notable à déclarer.

8. Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, le BSGG peut être visé par diverses actions en justice. Certaines obligations éventuelles peuvent devenir des obligations réelles, selon que certains événements se réaliseront ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque fort de se produire ou de ne pas se produire, et où l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, un passif estimatif est constaté et une charge enregistrée dans les états financiers consolidés du gouvernement. Le passif estimatif n'est pas porté aux états financiers du BSGG tant que son montant n'est pas établi avec certitude.

9. Opérations avec apparentés

Le BSGG est une propriété commune du gouvernement du Canada, comme tous les ministères et les sociétés d'État. Le BSGG effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles, sauf pour les services offerts gratuitement déjà énumérés.

Bureau du Secrétaire du Gouverneur général

Notes relatives aux états financiers (non vérifiés)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2004

10. Crédits parlementaires

Le BSGG est financé par des crédits parlementaires du gouvernement du Canada, fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Il est possible que les postes consignés à l'état des résultats d'un exercice soient financés par les crédits parlementaires des exercices antérieurs ou ultérieurs. Ainsi, le BSGG présente un état des résultats pour l'exercice déterminés à partir du financement du gouvernement qui est différent de celui qui serait présenté selon les principes comptables généralement reconnus. Les différences sont rapprochées comme suit :

(a) Rapprochement entre les coûts de fonctionnement nets et les crédits	2004	2003
		(dollars)
Coût de fonctionnement net	19 197 571	20 031 157
Rajustements		
Postes avec incidence sur les résultats nets et sans incidence sur les crédits		
Moins : Charges sans incidences sur les crédits		
Médailles et cadeaux officiels distribués	272 445	261 090
Congés payés accumulés par les employés	172 805	256 493
Amortissement	113 648	46 818
Stocks utilisés	74 241	60 143
Honoraires juridiques du ministère de la Justice	<u>810</u>	<u>-</u>
	633 949	624 544
Plus : Produits sans incidence sur les crédits	<u>148 774</u>	<u>169 501</u>
	18 712 396	19 576 114
Postes sans incidence sur les résultats nets et avec incidence sur les crédits		
Plus : Achat de médailles et de cadeaux officiels	307 424	289 479
Achat d'immobilisations	147 948	409 966
Paiements de congés aux employés	104 447	204 486
Achat de marchandises pour la boutique de souvenirs	60 844	95 655
Avances versées aux employés	<u>(1 000)</u>	<u>-</u>
	619 663	999 586
Total des crédits parlementaires utilisés	<u>19,332,059</u>	<u>20,575,700</u>

(b) Crédits parlementaires consentis et utilisés

	Crédits consentis		Crédits utilisés	
	2004	2003	2004	2003
				(dollars)
Dépenses de programme	17 151 001	18 645 250	17 062 782	18 265 356
Montants statutaires	2 269 586	2 310 653	2 269 277	2 310 344
Total	<u>19 420 587</u>	<u>20 955 903</u>	<u>19 332 059</u>	<u>20 575 700</u>